

FORMATION

Alcool, drogues et milieux de travail

Date offerte	Vendredi 19 février 2016 de 10 h à 15 h
Lieu	9501, avenue Christophe-Colomb, bureau 203, Montréal (Québec) H2M 2E3
Titre de la formation	Alcool, drogues et milieux de travail
Nom du formateur	M ^e Éric Latulippe
Nombre de jours	Demi-journée
Nombre d'heures totales de formation	5 heures
Prix	249,95 \$ + taxes (un dîner sera servi sur place)

Description générale du cours

Malgré le débat « civil » actuel relatif à la possible décriminalisation de la marijuana, les drogues et l'alcool demeurent et toujours une préoccupation importante pour la très vaste majorité des employeurs.

Que peut, et surtout, que doit faire un employeur pour prévenir les problèmes reliés à l'alcool et aux drogues et comment réagir lorsque l'on soupçonne une personne de se présenter au travail sous l'influence de l'une de ces substances.

Objectifs généraux

Cette formation est destinée aux gestionnaires désirant connaître le cadre légal pour prévenir le travail sous l'influence de l'alcool ou de la drogue ainsi que les meilleures pratiques d'intervention auprès des travailleurs soupçonnés de se présenter au travail sous l'influence de telles substances.

Objectifs spécifiques

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître le cadre légal applicable
- Mettre en place une politique relative à l'alcool et aux drogues en milieu de travail
- Connaître les différents moyens d'intervention auprès des employés aux prises avec une problématique reliée à la consommation d'alcool ou de drogue

Plan de formation

Cadre légal applicable

- L'encadrement de l'intervention préventive
- La gestion des cas problématiques
- Les obligations d'accommodement de l'employeur

Éléments essentiels à mettre en place dans son organisation

- Politique d'entreprise
- La délicate question des tests de dépistage
- Conscientisation de l'importance du rôle de tous les intervenants

Méthodes d'intervention en situation problématique

- Approche administrative et disciplinaire

Méthodes d'enseignement

Exposé magistral. Contenu illustré par de nombreux exemples concrets.

Biographie du formateur

M^e Éric Latulippe œuvre principalement à titre de conseiller juridique et procureur dans les secteurs du droit administratif, du droit du travail et de la santé et sécurité au travail. Il est notamment impliqué auprès de grandes associations du secteur manufacturier, dans le secteur agricole de même qu'auprès de plusieurs municipalités et commissions scolaires.

Dans le cadre de sa pratique, il conseille les clients, rédige divers contrats, négocie des ententes et des conventions collectives. Il plaide régulièrement devant les divers tribunaux administratifs spécialisés, tels la Commission des relations du travail, les arbitres de griefs et la Commission des lésions professionnelles. Il plaide également devant les divers tribunaux civils.

Pour vous inscrire et/ou avoir des informations supplémentaires :

Contactez Mme Valérie Bolivar

vbolivar@ceteq.quebec

514-523-8222